



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 22 mai 2019

### Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions

Article L. 233-8 II du Code de commerce – Article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

| Date       | Nombres d'actions composant le capital social | Nombre total de droits de vote                |
|------------|---|---|
| 6 mai 2019 | 100.000                                       | Nombre de droits de vote théoriques : 168 066 |

\* \* \*

Ce communiqué est disponible sur le site [www.sofragi.fr](http://www.sofragi.fr)

SOFRAGI est une société d'investissement à capital fixe (SICAF) ayant la forme d'une société anonyme cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris sous le symbole SOFR. Les actions ne peuvent être rachetées par la SICAF à la demande de ses actionnaires.

SOFRAGI a réalisé un résultat de - 5 014 K€ pour l'exercice 2018 compte-tenu de l'enregistrement au 31 décembre 2018, en application des dispositions comptables, d'une provision pour dépréciation du portefeuille d'un montant de 14 270 145,90 euros du fait de la constatation, à cette date, d'une valeur boursière globale du portefeuille constitué de valeurs mobilières de placement inférieure à son prix de revient global.